

La loi sur les Eglises nationales et la Vision 21 au cœur des travaux

Parallèlement aux affaires courantes, deux thèmes nous ont énormément occupés durant l'année: la mise en œuvre de la loi sur les Eglises nationales et celle de la Vision Eglise 21.



 **Andreas Zeller**
président du Conseil synodal

Cursus accéléré en théologie pour diplômés universitaires souhaitant accéder au ministère pastoral (ITHAKA ministère pastoral)

Sur les dix-sept personnes suivant la filière ITHAKA, neuf ont commencé leur stage pastoral en août 2018. Elles seront consacrées en octobre 2019 après avoir passé l'examen final. Six autres commenceront leur stage en 2019 et seront consacrées en octobre 2020.

Conférences

En février 2018, le Conseil synodal a adopté le projet d'une nouvelle charte commune aux trois ministères. Ce projet a été soumis à l'ensemble des conférences des ministères respectifs. La version finale sera élaborée pour le début de 2019 avec les associations professionnelles, en tenant compte des réactions recueillies, avant de rédiger un message à l'intention du Synode.

Les conférences pastorales se sont déroulées au printemps en six différents lieux répartis sur l'ensemble des régions du ressort territorial de l'Eglise. Sur les quelque 485 pasteures et pasteurs en service, 311 y ont participé.

Les trois conférences de la catéchèse ont aussi été consacrées à la charte des trois ministères.

La conférence alémanique de la diaconie s'est déroulée en mai sous le titre «Diakonie bewegt» («la diaconie fait bouger les choses»). Les professionnels de la diaconie se sont laissés animer par la nouvelle charte des trois ministères et la Vision Eglise 21. Les improvisations originales du Theater am Puls (TAP) ont donné une illustration vivante de la Vision.

Les cinq conférences des présidences de 2018 étaient consacrées au thème de la «Présence de l'Eglise dans des univers de vie en pleine évolution». De

